

PROGRAMME DE FORMATION

Animation d'un atelier Poterie-tournage (à visée éducative, occupationnelle ou socio-thérapeutique) -Niveau II-

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel paramédical, social, éducatif en position d'animation éducative et/ou socio-thérapeutique.

Participants

Mini : 3 p. Maxi : 6 p.

Objectifs de la formation

Utiliser des techniques de poterie en façonnage par tournage permettant de réaliser des objets plus élaborés que ceux envisagés au niveau 1 (avec anses, formes ouvertes, ...).

Diversifier les techniques de poterie proposées aux usagers ou patients dans le cadre d'un atelier.

Programme

" • Acquisition et approfondissement des techniques de poterie :

- Pour le tournage, reprise des acquis et corrections éventuelles.
- Perfectionner le centrage, l'épaisseur des parois, la forme du bol et celle du cylindre.
- Fabrication des couvercles.

• Approfondissement du cadre de fonctionnement de l'atelier :

- Rappels sur le cadre de fonctionnement de l'atelier (matériel, lieu,...).
- Savoir intégrer à l'atelier les nouvelles techniques apprises et adapter le cadre de fonctionnement en conséquence.
- Savoir perfectionner la structure de l'atelier et séquencer des activités complexes.
- Travail sur les questions et/ou difficultés rencontrées par les participants au sein de leurs ateliers.

"

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Ateliers techniques de mise en pratique. Echanges. "

Prérequis

Avoir effectué le niveau 1 de ce module ou avoir déjà pratiqué la terre et être initié au tour.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.